

LA CITÉ-JARDIN DU TRICENTENAIRE

Un paysage à protéger



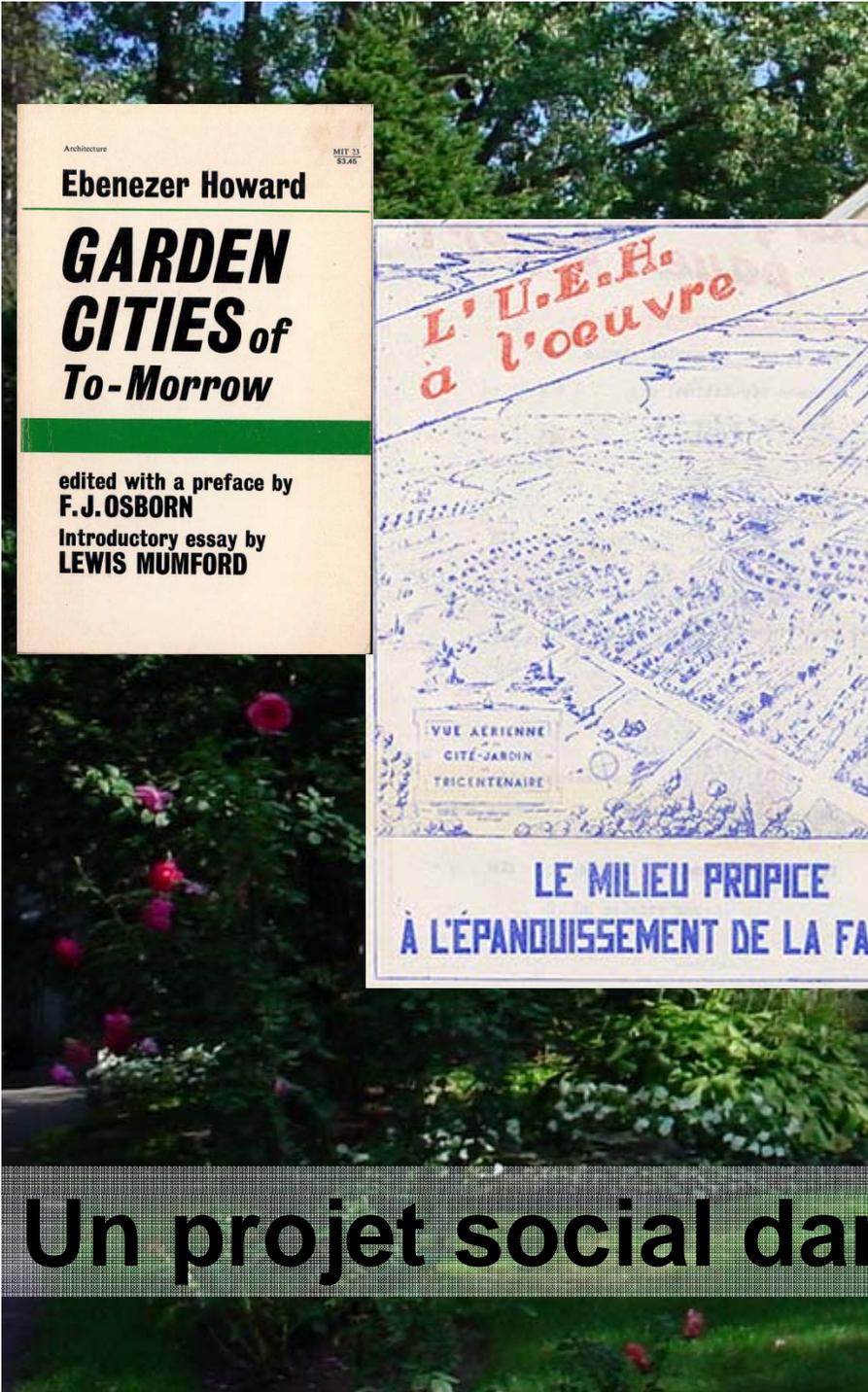
Colloque sur les sites et la citation de monuments
d'intérêt patrimonial
Le 12 juin 2009

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal 

La Cité-Jardin du Tricentenaire

- **Un milieu exceptionnel**
Qui n'est pas, encore, un site du patrimoine
- **Un paysage à protéger**
- **Des interventions prévues**





Architecture MIT 31 \$3.45

Ebenezer Howard

GARDEN CITIES of To-Morrow

edited with a preface by **F. J. OSBORN**
Introductory essay by **LEWIS MUMFORD**

L'U.E.H. à l'oeuvre

VUE AERIENNE
CITÉ-JARDIN
TRICENTENAIRE

**LE MILIEU PROPICE
À L'ÉPANDUISSEMENT DE LA FAMILLE**

MARC H. CHOKO

UNE
CITÉ-JARDIN
À MONTRÉAL

La Cité-jardin du tricentenaire
1940-1947

Méridien
HISTOIRE URBAIN

Collection Cahiers de l'Institut du patrimoine de l'UQAM

PATRIMOINE ET PATRIMONIALISATION DU QUÉBEC ET D'AILLEURS

Sous la direction de **MARTIN DROUIN**

ÉDITIONS **MULTI MONDES**

LA CITÉ-JARDIN
1642 . TRICENTENAIRE . 1942

Ce fut d'abord..... UN REVE

Un de nos modèles

HABITATION TYPE "A"

Posséder son "chez-soi"... Vivre heureux dans une maison coquette, entourée de verdure et de fleurs.....

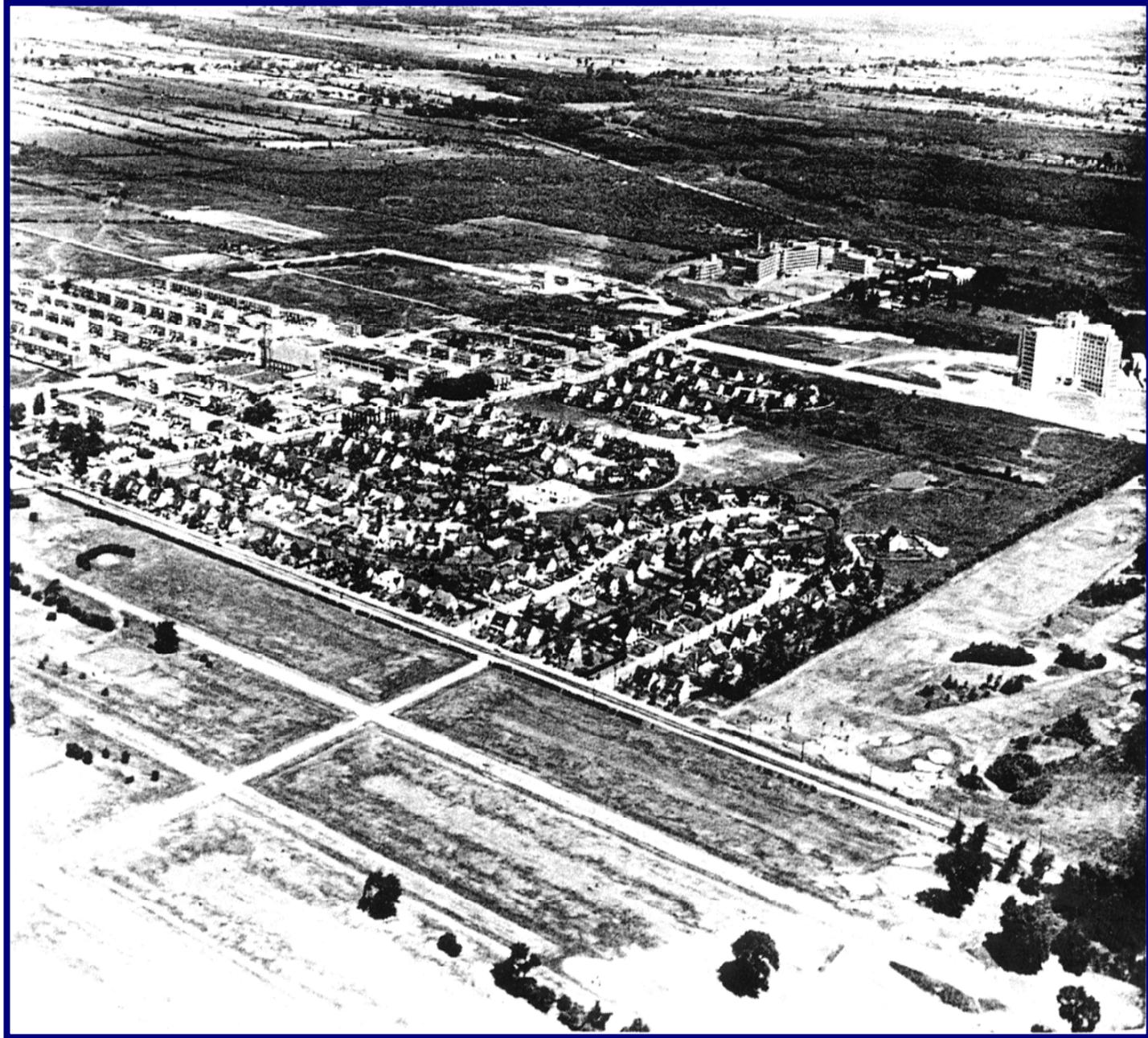
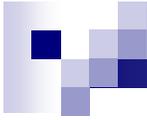
C'est maintenant..... UNE REALITE

Un projet social dans un cadre verdoyant



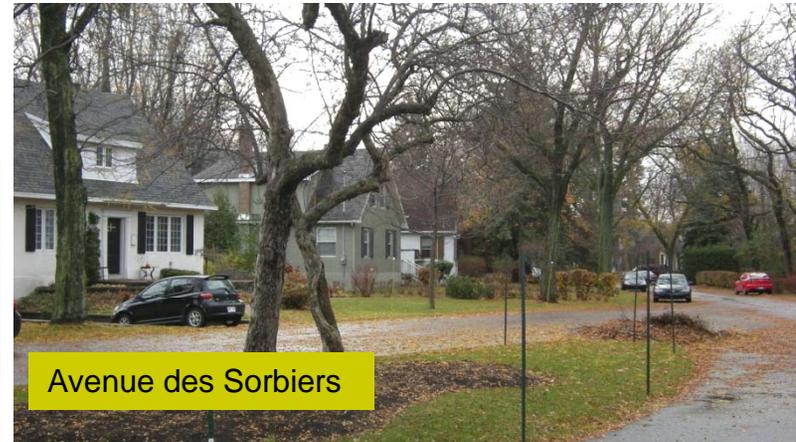
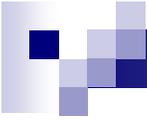
CONTEXTE ROSEMONTAIS

- Unique tentative de mise en œuvre des idées du mouvement des cités-jardins à Montréal, la Cité-Jardin du Tricentenaire est inaugurée le 2 août 1942. Cette inauguration concerne les 16 premières maisons situées sur l'avenue des Marronniers et dont les travaux ont débuté en 1941.
- Elle visait à souligner le 300^e anniversaire de la fondation de Montréal et à tenter d'implanter le concept de « cité-jardin » à travers toute la province.
- Ainsi, 167 maisons de 11 modèles différents ont été construites dans la Cité-Jardin du Tricentenaire entre 1942 et 1947, la maison canadienne en étant le modèle dominant.



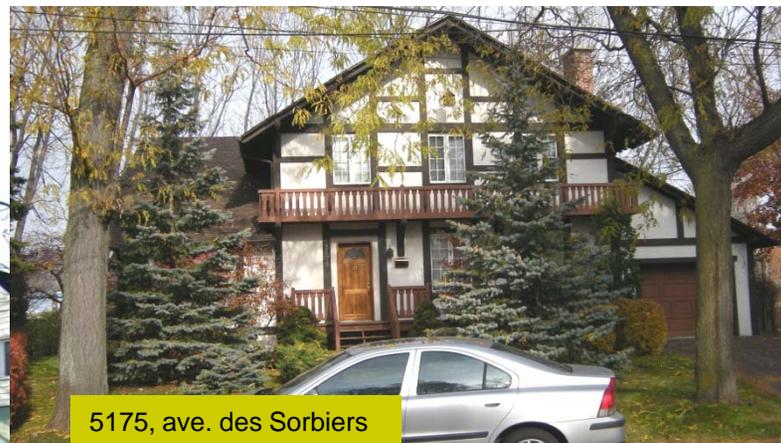
L'avenue des Plaines







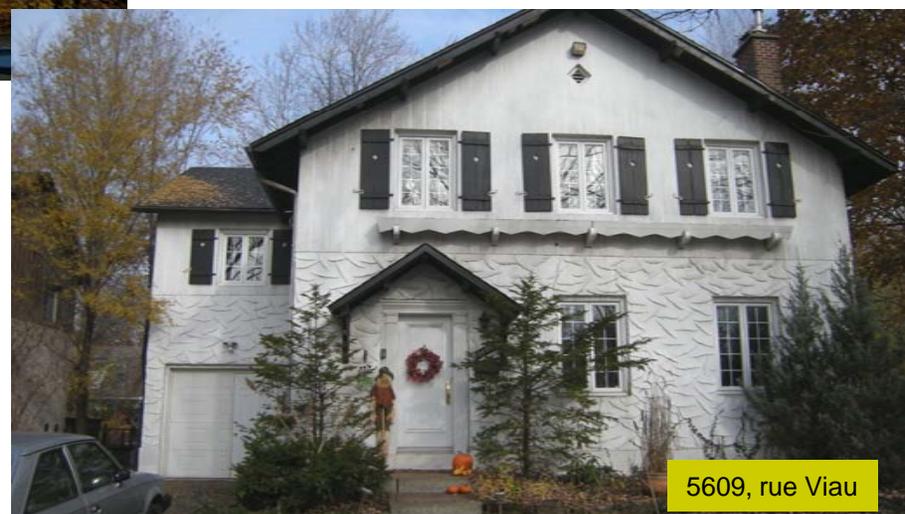
5760, ave. des Marronniers



5175, ave. des Sorbiers



5731, ave. des Chênes



5609, rue Viau

CARACTÉRISTIQUES



Typologie des modèles de maisons construites
à la Cité-Jardin

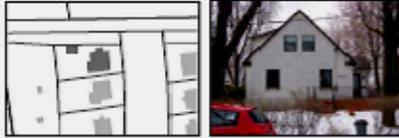
Échelle : 1 / 3 000
Mars 2009

Étude de caractérisation
des paysages urbains

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

LOTS-TYPES

Superficie minimale : 420,7 m²

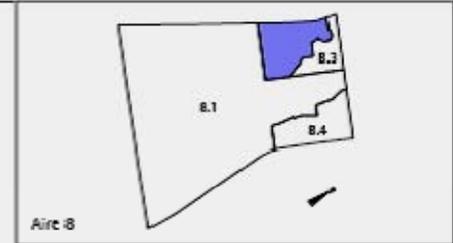


5870, avenue des Plaines

5701, avenue des Marronniers



Superficie maximale : 1 133,4 m²



Parcelle représentative
Superficie : 404,3 m²



5055, avenue des Métières

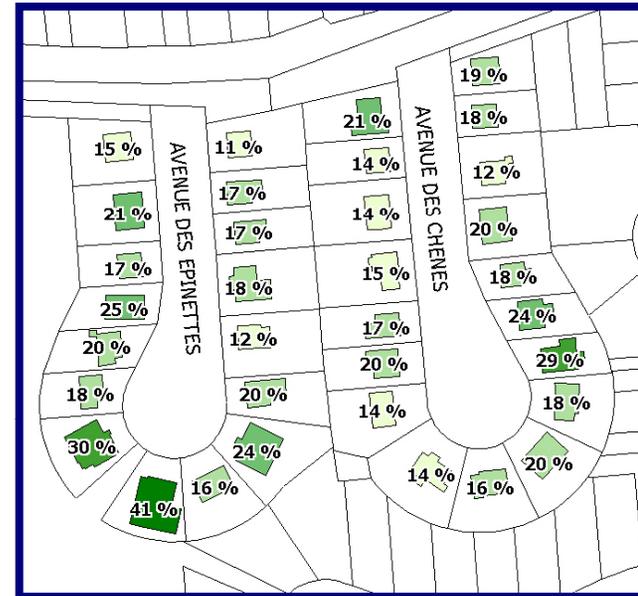
La réglementation d'urbanisme

Normes

- H.1 Habitation unifamiliale
- Hauteur: 1-2 étages, 9 m. max.
- Marges latérales 1,5 m. arrière 3,0 m.
- Taux d'implantation 35% max.
- Mode d'implantation isolé

Critères

- Secteur significatif à critères (PIIA, CCU)

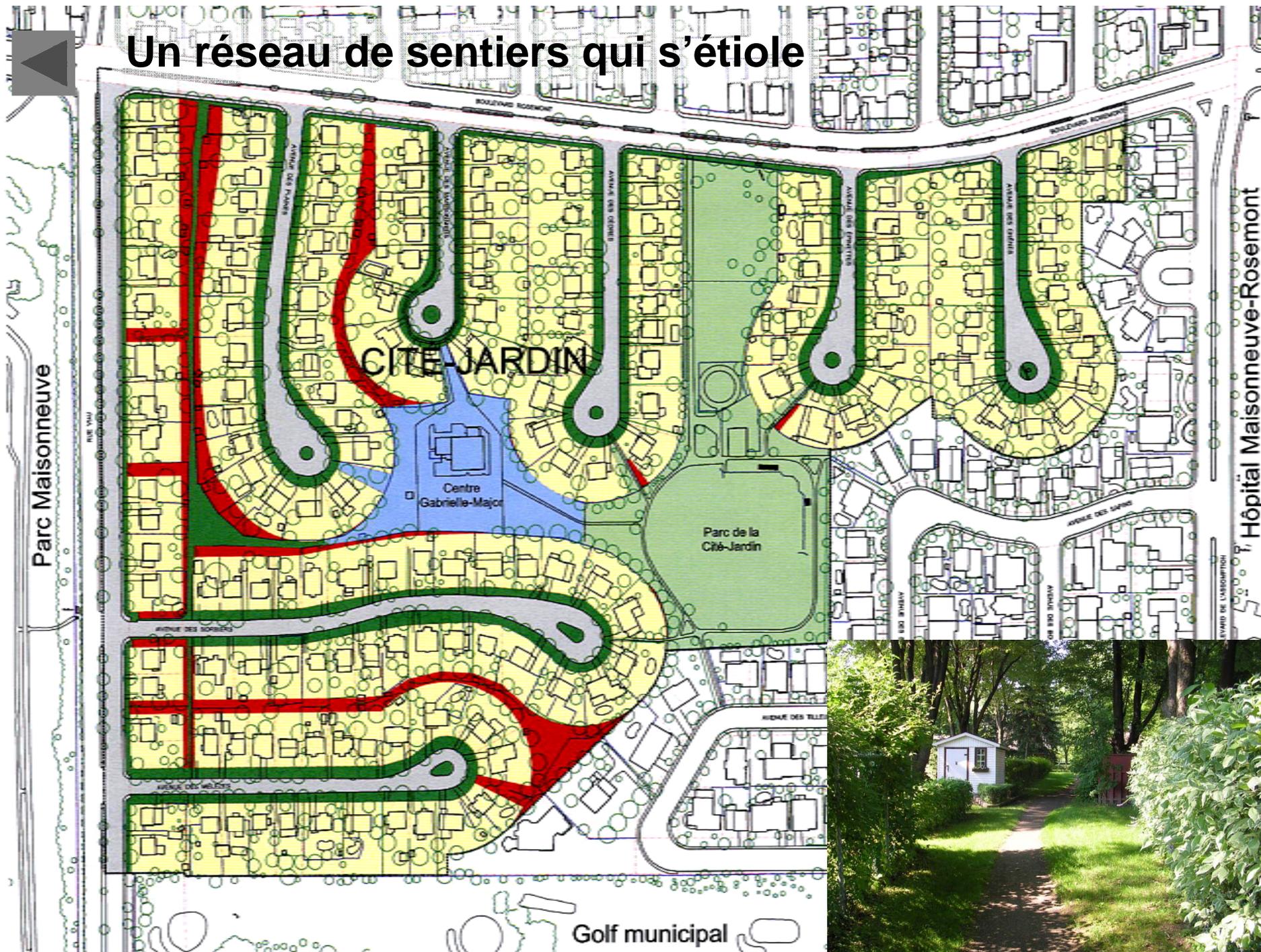




Un paysage à protéger

- Un réseau de sentiers qui s'étiole
- Les arbres de rues à soigner ou à remplacer
- Des projets qui menacent l'équilibre du paysage

Un réseau de sentiers qui s'étirole





◀ **Des arbres « publics » à soigner ou à remplacer**

Des projets qui menacent l'équilibre du paysage

- **Les impacts des projets sur le paysage**
 - **Agrandissement majeur – Plus forte implantation au sol**
 - **Coupe d'arbres matures**
 - **Démolition et remplacement**
- **Les réactions du voisinage et de l'Association des Résidants de la Cité-Jardin**
- **La difficulté d'assurer la qualité des projets dans le cadre de la réglementation actuelle**

5020, des Sorbiers



5020, des Sorbiers



5601, des Cèdres

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL 5601, avenue des Cèdres

Pour assurer une meilleure prise en compte des caractéristiques spécifiques de ce secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle dans les projets de transformation et d'agrandissement des maisons situées dans la Cité-jardin du Tricentenaire, le CPM recommande à l'arrondissement :

- de réaliser une étude de caractérisation du territoire de la Cité-jardin du Tricentenaire qui couvre à la fois le milieu construit et le milieu naturel ;
- d'élaborer un outil d'encadrement des projets dans ce territoire, par exemple un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), opérationnalisant les résultats de cette étude ;
- le cas échéant, de revoir les normes d'implantation au sol en vue de respecter l'importance du couvert végétal pour la valeur patrimoniale des lieux.

5601, des Cèdres

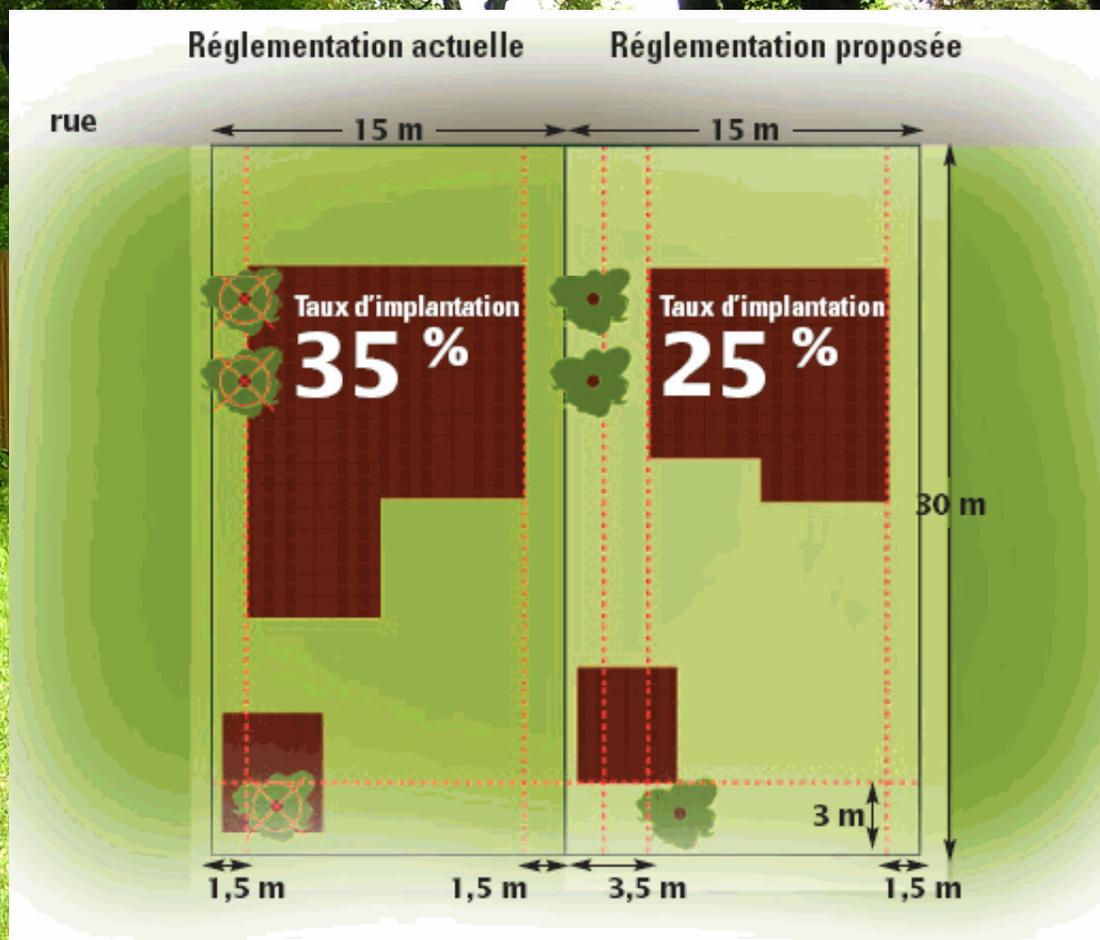
Projet de modification du règlement d'urbanisme

(Retiré suite à la demande de tenue de registre)

- Mieux encadrer l'évolution du cadre bâti et paysager
- Maintenir et renforcer le caractère pavillonnaire
- Limiter les impacts des projets sur les propriétés voisines
- Limiter la coupe d'arbres

Proposition de modification réglementaire (retirée)

- Réduire le taux d'implantation de 35% à 25%
- Augmenter les marges latérales
(sommées des marges d'au moins 5 mètres)
- Interdire l'abattage d'arbres dans une marge
(dans le périmètre ou à proximité d'une construction)





ÉLABORATION D'UN PIIA PROPRE À LA CITÉ-JARDIN

- C'est dans le but de resserrer le contrôle sur les interventions projetées que l'arrondissement a entrepris l'élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur de la Cité-Jardin.

- L'ensemble des objectifs et critères développés porteront sur
 1. les nouvelles constructions et les agrandissements,
 2. l'implantation dans les cours,
 3. l'aménagement des terrains,
 4. la protection des arbres sur les terrains privés,
 5. l'architecture.L'étude de caractérisation des paysages urbains de l'arrondissement, partiellement complétée, et dont une section concerne la Cité-Jardin, guidera notre direction dans la réalisation de ce PIIA.

L'arrondissement espère l'adopter dans le courant de l'automne prochain.



La Cité-Jardin Un paysage à préserver

